



**HAL**  
open science

## **“Choc moral” et carrière en radicalité de la gauche révolutionnaire contemporaine française**

Caroline Guibet Lafaye

### ► **To cite this version:**

Caroline Guibet Lafaye. “Choc moral” et carrière en radicalité de la gauche révolutionnaire contemporaine française. *Les émotions en sciences sociales*, May 2017, Bordeaux, France. ⟨hal-01524298v2⟩

**HAL Id: hal-01524298**

**<https://hal.science/hal-01524298v2>**

Submitted on 31 May 2017

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



HAL Authorization

**« “Choc moral” et carrière en radicalité  
de la gauche révolutionnaire contemporaine française »**

Caroline GUIBET LAFAYE<sup>1</sup>

« Les émotions en sciences sociales »

30 mai 2017

Université de Bordeaux

*Résumé :*

L’engagement politique de la gauche radicale, tel qu’il peut être mis en évidence à partir d’entretiens semi-directifs, suggère la primauté, au regard de la théorisation, de sentiments comme la révolte, l’écœurement, des sentiments d’injustice face à des situations sociales caractérisées. La place des émotions dans les processus de mobilisation, à la différence notamment des opportunités politiques, a été souvent délaissée (voir Sommier, 2008, p. 64-65). Nous nous proposons d’envisager non pas seulement ces sentiments d’injustice mais également ce que la littérature désigne sous l’expression de « choc moral » (Traïni, 2009 ; Crettiez, 2011). Ce dernier intervient comme médiation entre un cadre cognitif et une émotion réactive, un encadrement idéologique et un ressenti affectif. Il peut susciter chez le militant un désir de vengeance ou un cadre d’injustice qui pèsera sur sa trajectoire ultérieure, en l’occurrence sur son parcours en radicalité.

L’analyse que nous proposerons du « choc moral » et, dans une certaine mesure, de l’entrée en radicalité de certains individus s’inscrira dans une perspective interactionniste, apportant un éclairage sur le « comment » de l’engagement plutôt que simplement sur le « pourquoi » de ce dernier. Elle permettra de nuancer l’idée, souvent admise, selon laquelle les idéologies radicales seraient le moteur des processus de radicalisation (voir Collovald et Gaïti, 2006, p. 43). Les émotions, au côté de l’idéologie, apparaîtront ainsi comme un des éléments, parfois décisifs, de ces processus. Nous tenterons de saisir les émotions, qui s’expriment dans les entretiens rétrospectifs que nous avons menés en 2016-2017, non pas seulement comme un affect, un ressenti subjectif (qu’il s’agisse de la haine, du mépris, de la peur, de l’indignation, l’humiliation ou du désespoir (voir Khosrokhavar, 2014, p. 32)) mais en tant que processus cognitif induisant une prise de conscience, intervenant comme un déclic – que d’aucun appelleront « basculement » – mais qui s’inscrit bien au contraire dans la continuité d’un parcours et dans un processus de maturation d’une position normative.

---

<sup>1</sup> CNRS, Centre Maurice Halbwachs (EHESS - ENS), 48 bd Jourdan, F-75014 Paris. Contact : [c.guibetlafaye@wanadoo.fr](mailto:c.guibetlafaye@wanadoo.fr).

## Introduction

Il est commun de tenir les idéologies dites radicales pour le moteur des processus de radicalisation. Pourtant il n'existe aucun lien mécanique conduisant inéluctablement de l'idéologie radicale à l'action radicale. Les idéologies constituent plutôt des médiations entre des représentations, des convictions ou croyances voire des mythes, d'un côté, et l'action de l'autre (voir Moghadam, 2008, p. 1).

À côté de ces constantes, se dessinent d'autres aspects de l'engagement, relevant notamment des « événements décisifs », subjectivement interprétés ou vécus, et du « choc moral », tel qu'il a été théorisé par exemple par Traïni (2009) et Crettiez (2011). Ces aspects peuvent être mis en exergue à partir des discours des individus engagés dans des trajectoires politiques extra-parlementaires, ainsi que nous l'avons constaté dans une enquête de sociologie qualitative réalisée en 2016-2017. L'analyse de ces récits permet d'identifier une partie des médiations, menant des cadres cognitifs à partir desquels une situation est interprétée et prend sens, pour des acteurs, à l'action. Si la littérature a beaucoup insisté sur la place des idéologies, elle a négligé la fonction de certaines émotions et de sentiments, dont I. Sommier (2008, p. 64-65) par exemple a souligné l'importance dans les mobilisations, sans toutefois les illustrer spécifiquement faute d'avoir convoqué une méthodologie de sociologie empirique.

Nous avons, en d'autres lieux (Guibet Lafaye, 2017), souligné le rôle diachronique des sentiments d'injustice dans le passage à l'action illégale voire violente. En explorant ici la piste synchronique du « choc moral », nous montrerons comment certains événements interviennent comme accélérateurs ou catalyseurs dans des trajectoires en radicalité. La démarche sera de type interactionniste, dans la mesure où nous privilégions une étude du « comment » de l'engagement plutôt qu'une approche par le « pourquoi » de l'engagement<sup>1</sup>. À partir de l'analyse d'éléments de terrain collectés, auprès d'individus et de mouvements s'inscrivant dans la gauche extra-parlementaire française, nous interrogerons les formes d'entrée en radicalité et discuterons de façon critique la notion de « basculement » dans cette dernière, là où pourtant l'identification de « chocs moraux » semblerait *a priori* conforter cette thèse. Dans la mesure où l'identification de ces chocs est indissociable de la mise au jour d'une théorie de la résonance cognitive – en l'occurrence de conceptions de la justice et d'une idéologie spécifique –, nous verrons que ces chocs ne constituent nullement une illustration du « basculement » dans la radicalité. En effet, s'agissant de l'« entrée »<sup>2</sup> dans la radicalité de l'extrême gauche, nous montrerons que ce choc gagne à être interprété en termes d'indignation morale. Pour les individus de ces groupes, existe une « résonance » très forte entre idéologie et sentiments moraux, notamment sentiments d'injustice. L'émotion prend sens et s'exprime au sein d'un cadre cognitif. Elle peut *apparaître* – bien qu'elle soit médiatisée par ce dernier – comme première. Néanmoins le choc moral ou émotionnel n'a de portée et de pertinence que pour autant qu'il s'inscrit dans un cadre interprétatif et normatif – plutôt qu'idéologique – lui conférant une traduction en termes signifiants. Dans nombre de cas, il constitue l'expression dans la sphère affective et émotionnelle, de la conscience du décalage, concernant un état du monde donné, entre l'être et le devoir-être. Nous verrons ainsi, à partir de l'analyse de l'enquête menée, qu'il est difficile de considérer que l'émotion brute – *i.e.* pure de toute interprétation ou traduction signifiante renvoyant à une interprétation – est, comme telle, la source de l'agir.

---

<sup>1</sup> Nous ne postulons pas toutefois que toute entrée en radicalité procède d'un choc moral.

<sup>2</sup> La référence à une dite « entrée en radicalité » est d'autant plus problématique qu'elle n'est pas nécessairement synonyme de violence mais peut aussi bien coïncider avec l'adhésion à une idéologie radicale ou avec l'approbation d'actes violents commis par d'autres.

Les acteurs que nous avons rencontrés se déclarent – ou se sont déclarés à un moment de leur parcours – révolutionnaires. L'idéologie, dans ces groupes de la gauche radicale ou de l'extrême gauche<sup>1</sup>, joue un rôle structurant et constitue un référentiel paradigmatique. Parmi ces acteurs, tous ont utilisé la violence à des degrés divers que ce soit dans des affrontements avec des « opposants politiques », avec les forces de l'ordre, dans des occupations ou bien à travers l'usage d'explosifs voire par la mise en œuvre d'exécutions politiques. Qu'en est-il, dans ce groupe, de cette apparente primauté des émotions – peur, haine, volonté de revanche, sentiments d'injustice – dans les trajectoires individuelles ?

La méthodologie empirique permet d'affiner l'interprétation sociologique ou politologique des mécanismes d'« entrée en radicalité », à partir de la parole subjective des acteurs. Elle contribuera également, par la place qu'y trouvent les événements ne concernant pas en première personne l'individu interrogé, à relativiser la théorie de la frustration relative dans le passage à l'illégalisme et à la violence. En effet, la logique de la frustration (voir Gurr, 1970 ; Berkowitz, 1989) est excessivement généralisante et réductrice pour comprendre les ressorts de l'engagement radical. Elle n'apporte par exemple aucune réponse à la question de savoir pourquoi certains individus *seulement* passent à l'action, quand tant d'autres, en situation similaire – de frustration –, ne le font pas. À l'inverse, la référence au « choc moral » permet d'appréhender ce passage, sans exclure d'autres facteurs susceptibles d'intervenir (contexte familial, héritage idéologique, idiosyncrasie personnelle, etc.) dans l'engagement. Enfin, à partir de ce fil conducteur empirique, il sera possible de dire si, dans le cas de la gauche extra parlementaire, l'idéologie ne constitue qu'un cadre structurant et une justification intellectuelle à des émotions – en particulier la peur ou la haine – au fondement de la volonté de violence (voir Oberschall, 2000 ; Cretiez, 2011).

Après avoir brièvement exposé la méthodologie suivie, nous aborderons ces questions, en considérant d'abord les opérations cognitives qui se jouent dans certaines situations, jugées par les acteurs, « décisives » ou choquantes. Cette perspective permettra de dire si l'entrée en radicalité est marquée par un « basculement ». Nous envisagerons ensuite la place des émotions dans les récits de ces acteurs politiques, pour tenter de comprendre si elles jouent un rôle moteur dans le passage à l'action violente et si l'engagement politique ne constitue qu'une rationalisation d'émotions.

## **1. Analyser les discours de la gauche extra-parlementaire**

### **1.1 L'ENQUETE**

L'expression de sentiments d'injustice s'exprimant de plus façon immédiate à la gauche du spectre politique, nous avons mené, auprès de cette population, entre mars 2016 et février 2017, une série d'entretiens semi-directifs qui nous a conduites<sup>2</sup> à interroger 55 personnes actives, sur le territoire national, entre la fin des années 1960 et aujourd'hui. Les entretiens ont été enregistrés et intégralement retranscrits. Ils ont duré entre 33 mn et 4h30. Bien que ces individus aient des profils variés du fait de leur appartenance idéologique ou des mouvances dans lesquelles ils s'inscrivent (qu'ils soient communistes révolutionnaires, anarchistes, autonomes ou militants antifascistes), tous relèvent de courants qualifiés aujourd'hui d'extrême gauche ou de gauche radicale, et qui convergent en une gauche extra parlementaire, quoique cette expression soit moins usitée pour les mouvements historiques

---

<sup>1</sup> Dont on ne peut *a priori* et indépendamment des données de terrain dire qu'il se distingue de celui dans la radicalité politicoreligieuse ou l'extrémisme de droite.

<sup>2</sup> L'enquête a été menée en collaboration avec Alexandra Frénod (CNRS, Gemass) pour le volet français.

français qu'allemands<sup>1</sup>. Les actes qui leur sont imputés couvrent également un large spectre, allant du piratage de sites internet à des assassinats. De même, les sanctions qui leur ont été infligées sont hétérogènes puisque certains ont été condamnés à perpétuité, alors que d'autres ont simplement été placés en garde à vue sans plus de poursuite, voire n'ont jamais eu à faire avec la justice. Parmi les 55 individus, 15 sont des femmes (*i.e.* plus du quart). Le plus jeune a 19 ans, le plus âgé 85 ans. Les individus se répartissent comme suit dans les différents groupes de la gauche non réformiste.

Tableau 1 : Répartition des enquêtés dans les groupes politiques<sup>2</sup>

<b>Groupes</b>	<b>Individus</b>
Groupes d'Action Révolutionnaires Internationalistes (GARI)	9
Action Directe (AD) et sa mouvance	10
Noyaux Armés Pour l'Autonomie Populaire (NAPAP)	2
Gauche Prolétarienne (GP)	7
Camarades <sup>3</sup>	2
Antifascistes <sup>4</sup>	11
Anarchistes	2
Autonomes <sup>5</sup>	4
Black Blocs <sup>6</sup>	8
<b>Total</b>	<b>55</b>

## 1.2 METHODOLOGIE

Pour envisager les opérations cognitives à l'œuvre dans les trajectoires d'entrée en radicalité, nous demandions aux acteurs, non seulement d'évoquer leur parcours mais nous leur posions également la question de savoir s'il y avait eu, pour eux, « des événements décisifs » – sans en préciser d'emblée la nature (politique, personnelle, historique). Les émotions, pour leur part, ont été élucidées à partir du récit des parcours individuels et des réponses aux questions : « comment vous êtes-vous senti.e, lorsque vous avez utilisé la violence

<sup>1</sup> On pourrait encore parler d'« ultra-gauche », pour évoquer ces mouvements qui prônent un renversement du capitalisme et qui tournent le dos à toute transformation du système socio-politico-économique par des voies parlementaires et selon des méthodes réformistes. Les personnes rencontrées ne se reconnaissent pas toutes dans la désignation d'« extrême gauche » mais assument plus facilement l'identité de révolutionnaires ou d'anticapitalistes. La référence à une idéologie révolutionnaire présente un caractère désuet à un regard extérieur mais elle est effectivement investie par une large part des acteurs rencontrés – c'est de surcroît partiellement sur ce critère qu'ils ont été contactés.

<sup>2</sup> Certaines des personnes rencontrées ont fait à la fois partie des Gari et d'AD par exemple. Dans ces cas de doublons, les individus n'ont été comptés qu'une fois dans le groupe le plus récent historiquement, c'est-à-dire, pour l'exemple évoqué, dans AD plutôt que dans les Gari. De même, des autonomes et des antifascistes peuvent occasionnellement participer aux cortèges de tête.

<sup>3</sup> Le groupe *Camarades* naît en 1974 et est à l'origine d'une revue dont le premier numéro paraît en avril 1974.

<sup>4</sup> Nous comptons ici les individus appartenant à des mouvements antifascistes constitués. Une partie d'entre eux toutefois participe ou ont participé aux cortèges de tête. Certains groupes antifascistes se conçoivent également comme des groupes autonomes.

<sup>5</sup> Cette catégorie regroupe des individus se revendiquant comme autonomes mais ne participant pas de façon continue à un groupe organisé, tel les organisations antifascistes. Certains interviennent occasionnellement dans les cortèges de tête. Sur la mouvance autonome française, voir Schifres, 2004.

<sup>6</sup> Voir « Black Bloc, au singulier ou au pluriel... mais de quoi s'agit-il donc ? + communiqués », éd. Turbulences, sept. 2000. Toutefois nous ferons référence dans ce qui suit au « cortège de tête » des manifestations plutôt qu'au Black Bloc, davantage connoté péjorativement et, aux dires de ses participants, moins structuré en France que dans d'autres pays.

pour la première fois ? », « quand avez-vous eu à faire avec la police, pour la première fois ? Dans quelles circonstances ? ».

L'exploration « des événements décisifs » et du « choc moral » a été menée à partir d'une analyse de contenu systématique ainsi que d'une élucidation des contextes sémantiques des occurrences du « choc » ou de la racine « choqu\* », et d'une identification de scènes présentées comme décisives ou cruciales par l'enquête. Pour comprendre comment les émotions émaillent les parcours et opèrent dans les étapes autour desquelles ces derniers s'articulent, nous avons isolé tous les passages et circonstances dans lesquels étaient évoqués les vocables : « colère, haine, haïr, rage, vénér, énervé, choqué, peur, joie, déteste(r), etc. ». L'analyse accorde toutefois une attention spécifique au champ sémantique de la colère.

L'examen de « chocs moraux » – remémorés notamment à l'occasion de la question « Y a-t-il des événements qui ont eu un rôle décisif pour vous ? » – se voit inévitablement confronté au fait que « la temporalité de l'expérience se distingue de la temporalité des processus de radicalisation, reconstruite et homogénéisée après coup autour d'“origines”, de “tournants”, de causes et d'effets » (Collovald et Gaïti, 2006, p. 35 ; Dobry, 2010). Ces sources orales doivent donc être mobilisées avec prudence, dans la mesure où elles constituent des reconstructions typiques et *ex post* de souvenirs ou d'événements où l'enquêteur comme l'enquêteur sont tentés « de dégager une logique à la fois rétrospective et prospective », d'établir « des relations intelligibles, comme celle de l'effet à la cause efficiente ou finale, entre les états successifs, ainsi constitués en *étapes* d'un développement nécessaire » (Bourdieu, 1986, p. 69). Il demeure que la reconstruction rétrospective des parcours individuels laisse poindre la double dimension des émotions et du choc moral.

L'élucidation des événements que les acteurs jugent, pour eux-mêmes, « décisifs » ainsi que l'analyse de leurs émotions constituent une exploration des « transformations subjectives » présupposées par les carrières en radicalité, pour autant que celles-ci sont comprises comme la conséquence imprévue d'une série de transformations objectives et subjectives progressant par étapes successives et dont la dernière n'était pas forcément contenue ni annoncée par la première (voir Collovald et Gaïti, 2006, p. 22). Nous adoptons ici une approche des « carrières » d'inspiration interactionniste, qui appréhende ces engagements, non plus à partir de la question du « pourquoi » mais bien plus à partir de la question du « comment », abandonnant la recherche de causes générales, pour procéder à une analyse processuelle, visant à suivre la « radicalisation pas à pas » (Collovald et Gaïti, 2006, p. 32), selon le « modèle séquentiel » de Becker (1985, p. 46).

Les récits recueillis font émerger, dans la reconstruction *a posteriori* du parcours individuel, une scène archétypale et qui peut être appréhendée comme un « déclic ». Nous verrons ainsi que les entretiens suggèrent de complexifier la perspective du « pas à pas », en l'associant à l'identification, pour certains individus, de moment(s) de prise de conscience spécifique(s). Les événements auxquels font référence les individus rencontrés et qui s'avèrent constitutifs d'un choc moral ne seront toutefois pas appréhendés comme des déterminants ou des causes dans des trajectoires de radicalisation mais saisis comme des moments – certes cruciaux – dans des processus par lesquels les individus rejoignent des mouvements radicaux, y sont actifs, en fondent et éventuellement s'en désengagent (voir Horgan, 2009, p. XXIII ; Bjørgo et Horgan, 2009 ; Crenshaw, 2000). Cette démarche présuppose donc que les trajectoires ne peuvent se comprendre qu'au moyen d'une analyse contextuelle qui articule les biographies au(x) groupe(s), aux réseaux d'appartenance et plus largement aux contextes sociopolitiques (voir Hairgrove et MacLead, 2008) et requièrent de resituer ces scènes, données comme fondatrices, ou les émotions éprouvées dans un contexte.

### 1.3 QUE DESIGNE LA RADICALITE DES INDIVIDUS RENCONTRES ?

Les 55 individus rencontrés ont pour point commun d'assumer un engagement qu'eux-mêmes ou un regard extérieur appréhendent comme radical<sup>1</sup>. Cette radicalité est de plusieurs ordres : idéologique, téléologique, liée au risque et à l'illégalité. Par définition, l'extrême gauche française est extra-parlementaire, antisystème et, pour une part, révolutionnaire<sup>2</sup>. Certains de ses acteurs revendiquent donc et ont pour objectif le renversement du système, notamment capitaliste voire parlementaire. Ensuite, les actions menées au sein de ces groupes exposent les protagonistes au risque, qu'il soit physique, pénal, juridique. Enfin, s'opèrent en leur sein une contestation et une réévaluation de la barrière du licite et de l'illicite, du légal et de l'illégal – cette mise en question ayant constitué un critère de leur inclusion dans l'échantillon.

## 2. Décliv, « choc moral », basculement ?

### 2.1 LES OPERATIONS COGNITIVES A L'ŒUVRE DANS LA CONVERSION RADICALE

L'analyse des entretiens menés s'appuiera sur la « théorie dite du cadrage » (*frame analysis*), prenant en compte les cadres d'interprétation de l'environnement des acteurs. Elle permettra d'esquisser les représentations cognitives et émotionnelles accompagnant les parcours en radicalité et le passage à l'acte, ainsi que les représentations et les cadres de lecture projetés par les militants sur leur expérience vécue (voir Crettiez, 2011). La radicalisation dite violente relève d'un mécanisme d'*interprétation de son environnement* qui justifie et/ou encourage le recours à ces moyens<sup>3</sup>. La propension à l'interprétation de l'environnement est une caractéristique cognitive largement partagée. En revanche, les schèmes cognitifs d'interprétation de ce dernier qui président à des décisions, actions, prises de position varient selon les individus et les groupes sociaux (voir Guibet Lafaye, 2014a). Ceux-là convoquent, pour s'orienter dans la complexité du monde, agir et juger, des schémas cognitifs, des heuristiques du jugement et des modèles interprétatifs des états du monde auxquels ils sont confrontés. L'interprétation de leur environnement n'est donc pas propre aux individus qui mettent en œuvre, occasionnellement, la violence mais leurs représentations sont moins largement partagées que d'autres, comme celles défendant la libre concurrence ou le mérite (voir Guibet Lafaye, 2011), et qui définissent le champ des représentations dominantes, légitimes et légitimées, largement acceptées ou transsubjectives (Boudon, 1995 ; Bronner, 2001).

La production d'un « cadre cognitif belliqueux » (Crettiez, 2011), c'est-à-dire la capacité à mettre en œuvre des moyens d'action décrits comme violents, dépend aussi bien d'une socialisation des acteurs, de l'existence de mécanismes d'encouragement culturel à l'action violente (voir Mauger et Fossé-Polliak, 1991, p. 32-33 ; Codaccioni, 2013, p. 40), que de la résonance cognitive qu'une idéologie ou une doctrine peut avoir avec une expérience vécue de

---

<sup>1</sup> Nous ne perdons toutefois pas de vue que les usages du label « radical » participent à la fois de la dynamique radicale elle-même (voir Collovald et Gaïti, 2006, p. 23) et de sa construction.

<sup>2</sup> Cette dimension fait écho, en d'autres termes, à « un projet de société alternatif, de rupture, non pas que la maîtrise d'une idéologie de transformation révolutionnaire soit une condition préalable d'entrée, mais parce qu'elle se consolide, voire s'acquiert, intégralement par un apprentissage commun, dans son principe mais non dans ses modalités, à tout militantisme. » (Sommier, 2012, p. 25)

<sup>3</sup> Bjørgo et Horgan (2009) suggèrent de distinguer les aspects cognitifs et comportementaux de la radicalisation (et de la déradicalisation) afin de prendre ses distances avec l'idée selon laquelle les changements de valeurs précèdent nécessairement les changements de comportements, quoique ceux-ci interviennent fréquemment dans le cours de l'action.

façon traumatisante. Notre attention se portera sur cette résonance cognitive, à partir de l'hypothèse, également validée par la littérature (voir Snow et Benford, 1988), que l'idéologie ne sert de tremplin à l'engagement qu'à la double condition d'une efficacité du cadrage et de l'apparition d'une énergétique caisse de résonance multiple.

## 2.2 L'« EVENEMENT DECISIF »

« Événements décisifs », choc moral jouent un rôle central dans le passage à l'action des activistes car l'idéologie par elle-même ne conduit pas mécaniquement l'acteur, séduit par une doctrine ou convaincu par une proposition idéologique, à user de la violence. Que se passe-t-il dans ce moment décisif où l'individu dit : une ligne a été franchie ; « c'est inacceptable ! À ce point, se scelle mon combat » – ou, inversement, mon désengagement ? Y a-t-il des sentiments spécifiquement identifiables ? Comment idéologie et sentiments interagissent-ils ? Ces situations archétypales présentent-elles des traits communs ?

Les expériences recueillies au cours des entretiens aideront à saisir – ou pas – ce « point de bascule »<sup>1</sup>, l'éventuelle « rupture biographique » intervenant dans le parcours des acteurs. L'évocation d'une « rupture biographique », d'un point de bascule s'illustre dans la littérature puisque F. Fanon et H. Arendt suggèrent qu'un groupe menant des actions politiques illégales aura besoin que « chaque individu réalise un acte irréversible » (Fanon, 1961, p. 117), afin « de couper les ponts entre lui et la bonne société avant d'être admis dans la communauté de la violence » (Arendt, 1969, p. 167). *A contrario* et si l'on en croit « certains militants, il n'y a pas une date ou un événement clé qui serait susceptible, en soi, d'expliquer l'engagement, mais plusieurs qui prennent sens les uns par rapport aux autres, un peu comme autant de sédiments qui façonnent une carrière atypique par des effets de seuil mais aussi parfois de hasard. » (Sommier, 2008, p. 91) De même, des enquêtes empiriques précédemment menées (voir Sanchez-Cuenca, 2013, p. 386) suggèrent que les personnes, qui deviennent des « terroristes » ou embrassent l'action violente, agissent sous l'influence d'un sentiment d'indignation et d'injustice, y compris lorsqu'ils ne subissent pas eux-mêmes l'exploitation, la pauvreté ou l'occupation.

L'idéologie ne sert donc de *tremplin* à l'engagement qu'à la double condition d'une efficacité du cadrage et de l'apparition d'une caisse de résonance multiple et opérante. D'une part, l'efficacité du cadrage signifie que les acteurs mobilisés convergent sur un juste diagnostic de la situation (*diagnosis frame*), identifiant le problème à traiter, en attribuent la responsabilité à des acteurs identifiés (l'État, la police, un groupe social), et s'accordent sur des moyens de remédier au problème soulevé (*prognostic frame*) mais également sur la nécessité impérieuse d'agir pour accompagner un changement salutaire (*motivational frame*) (voir Snow et Benford, 1988).

D'autre part, la caisse de résonance intervient à trois niveaux selon qu'elle est d'ordre culturel, individuel ou émotionnel. Ainsi on parlera de *résonance avec le terreau culturel*, rendant acceptable, au sein d'une communauté particulière et dans un environnement socio-culturel donné, l'utilisation de la violence et légitimant la volonté d'engagement. La résonance peut également opérer *avec l'expérience effectivement vécue* par l'acteur militant, celle-ci venant confirmer à ses yeux la justesse de la proposition idéologique qui lui est faite. Enfin la *résonance peut être d'ordre émotionnel*, ajoutant à l'expérience et à l'autorisation sociale, un surcroît de radicalité. La peur intense, la haine face au constat d'une injustice perçue comme terrible, l'indignation morale face à un spectacle jugé hautement condamnable sont autant de vecteurs émotionnels

---

<sup>1</sup> « Ce terme de « basculement subjectif » désigne le processus par lequel *des hommes ordinaires se transforment en des combattants.* » (Huët, 2015, p. 32)

conduisant l'acteur à adopter une posture de radicalité (voir Crettiez, 2011). C'est sur ces deux derniers aspects que notre recherche portera l'accent.

Concernant l'articulation entre idéologie, affect et action, on considère que l'idéologie n'alimente cette dernière que si elle confirme aux yeux des militants une situation d'injustice ou d'oppression, effectivement ressentie et alimentant des émotions négatives (la haine, l'hostilité, l'indignation), à l'encontre d'un groupe jugé responsable. (Crettiez, 2011) Dans un travail précédemment mené (Guibet Lafaye, 2017), nous avons souligné le rôle des sentiments d'injustice dans l'usage d'une violence illégale, en décrivant certains aspects de cette « caisse de résonance », c'est-à-dire du fait que la puissance d'entraînement de l'idéologie, dans la carrière et l'environnement singulier de l'acteur, n'est effective que si elle vient, à un moment donné, offrir à ce dernier une grille de lecture efficace *de sa situation personnelle*, telle qu'il *la ressent* (voir Khosrokhavar, 2014, p. 28-29) mais aussi et surtout d'une situation vécue par l'individu comme une injustice, quand bien même elle ne le concernerait pas en première personne.

Nous analyserons ici, à partir des témoignages recueillis, d'une part, le phénomène du « choc moral » et d'autre part le « pouvoir agissant » ou moteur des émotions. Mettre en évidence l'effet, le rôle et la place du « choc moral » ne signifie pas qu'on le considère comme un facteur déterminant voire *causal* dont tout le processus ultérieur de progression dans l'engagement devrait être déduit. Nous le tenons simplement pour un moment – au sens hégélien – voire un catalyseur dans un processus, eu égard auquel il convient de tenir compte du contexte, des configurations organisationnelles, de la répression, des opportunités existantes, des dispositions individuelles<sup>1</sup>.

La scène construite comme archétypale – à la fois par l'enquêteur qui interroge sur les « événements décisifs » vécus par l'acteur et identifiés rétrospectivement comme tels par ce dernier, dans un processus d'illusion biographique – (*i.e.* le « point de bascule », la « rupture biographique », le « choc moral ») ne doit pas être isolée d'un processus antérieur ni du groupe d'interrelations, dans lequel l'acteur est pris. Cet événement décisif n'est pas ce qui fait « basculer » l'individu d'un engagement pacifique à un engagement radical, ni ce qui le pousse à l'illégalité mais c'est la conjonction de ces multiples facteurs (dimension diachronique, événement décisif, relations sociales, contexte sociopolitique) qui le conduit à ce type d'engagement<sup>2</sup>, l'événement décisif achevant de sceller sa conviction sur ce qu'il convient de faire, face à une situation donnée.

Cet événement que nous interprétons dans les termes d'une prise de conscience peut se traduire, à certaines occasions, de façon émotionnelle à travers l'expression ou la manifestation d'émotions, comme nous le verrons dans la dernière partie de ce texte. Nous insisterons plus particulièrement sur la traduction, en termes de sentiments moraux, de ce point de bascule ou de ce déclic, afin de mettre en évidence la place des émotions dans les processus de mobilisations individuelles et collectives, dont on sait qu'elle a souvent été négligée (voir Sommier, 2008, p. 64-65). Prise de conscience, déclic, « choc moral » incarnent alors des facteurs « précipitants » (*precipating factors*) de l'entrée ou de la progression dans la radicalité. Ils se distinguent des « dispositions favorables » (*facilitating factors*), c'est-à-dire des expériences antérieures de violence, par exemple (voir Della Porta, 1995).

La littérature sociologique ou en sciences politiques considère que l'idéologie offre un cadre structurant et une justification intellectuelle à des émotions – en particulier la peur ou la haine

---

<sup>1</sup> Laurent Bonelli (2015), par exemple, rappelle comment A. Coulibaly a vu son meilleur ami être tué par la police sous ses yeux : « Ainsi, la volonté de Coulibaly de “se faire les policiers”, pendant que les frères Kouachi attaquaient *Charlie Hebdo*, peut sans doute se rattacher à sa détestation d'une institution qui a tué sous ses yeux son meilleur ami, Ali Rezgüi, en septembre 2000, alors que les deux hommes chargeaient des motos volées dans une camionnette. »

<sup>2</sup> Ceci est d'autant plus vrai que certains individus ne trouvent qu'avec peine des événements ayant été « décisifs » dans leur parcours.

– au fondement de la volonté de violence (voir Oberschall, 2000 ; Crettiez, 2011). L'émotion est alors principale. Cette hypothèse engage, à partir des entretiens réalisés, à dessiner un « cadre cognitif de crise » (Oberschall, 2000) – pour autant que ce dernier se distingue d'un cadre cognitif ordinaire de perception de l'autre –, fondé sur des « croyances fortes », et qui motive l'action<sup>1</sup>. L'efficacité de ce « cadre cognitif de crise » se laisse appréhender dans des situations où la vie, la liberté, l'intégrité de camarades sont en jeu mais également face à des injustices commises à l'endroit de populations perçues comme opprimées, exploitées ou prises dans un rapport de domination dont elles font les frais (tel le peuple vietnamien face aux États-Unis, le peuple palestinien). Ce cadre s'articule autour de facteurs « précipitants » dont cet étudiant de 20 ans témoigne, face à l'apathie de son entourage :

« c'est quelque chose qui m'a énervé au point où j'en étais vraiment écoeuré... Je savais pas quoi faire, en fait. Je me suis laissé déborder par ce monde, et je me disais "qu'est-ce qui se passe ?" Et... il y a eu l'affaire de La Citadelle<sup>2</sup> ... c'est un truc du coin. À ce moment-là je me suis dit c'est trop, il faut que je me bouge. Et je suis tombé sur le groupe antifa qui faisait une action pour ça. » (O., militant antifasciste)

De même, lorsque nous l'interrogeons sur la durée de la grève dans l'entreprise qui l'employait et qui marqua le début de son engagement au milieu des années 70, cette femme qui participa à AD répond :

« c'est là où on est confronté à la répression, c'est quand même quelque chose de choquant, très choquant. Là, j'ai pas encore 20 ans. Je vais avoir 20 ans pendant la grève. Je suis très choquée par tout ça, très en colère aussi. Écoeurée, beaucoup. [...]

Tous ces flics, autour, alors qu'on était en train de faire une grève simplement. C'est normal de faire une grève, faut défendre les autres aussi. » (G.)

Dans ces processus, le rapport aux institutions de répression joue un rôle décisif. Assumer la théorie et le paradigme du « point de bascule » comme modèle heuristique pour saisir l'entrée en radicalité ou l'accélération de processus de radicalisation revient à adopter un point de vue exclusivement subjectif et psychologique sur une situation complexe et plurifactorielle. On estime que seul l'individu évolue sans considérer que la situation, en tant que telle, peut atteindre une limite au-delà de laquelle il ne serait plus tolérable de ne pas agir. Dès lors, ce n'est pas tant l'individu qui « bascule » dans la radicalité que le contexte sociopolitique ou géopolitique qui, aux yeux de l'acteur voire en tant que tel, « bascule ».

### 2.3 LE « CHOC MORAL »

L'« événement décisif » peut trouver une expression subjective dans des émotions, des sentiments. Le précédent extrait de O. était précédé par ces propos :

« Dans mon entourage, dès que je leur en parlais, que je disais : "vous vous rendez compte de ce qui se passe ?", "comment on peut laisser faire ça". Ils répondent : "Bon, tu trouves ? Je trouve pas". "Ça changera pas le prix de ma baguette demain", enfin des choses comme ça. Et c'est quelque chose qui m'a énervé au point où j'en étais vraiment écoeuré... » (O.)

L'« événement décisif » peut également prendre la forme d'un « choc moral », susceptible de s'énoncer émotionnellement. Quand on interroge les émotions ou les sentiments et leurs

---

<sup>1</sup> Le terme de « croyance » renvoie ici à une représentation de l'état du monde. Elle est dépourvue de toute référence transcendantale.

<sup>2</sup> Club privé ouvert par l'extrême droite dans le centre de Lille

fonctions dans les parcours d'engagement, se trouve inévitablement posée la question de la singularité individuelle car l'émotion relève partiellement de l'idiosyncrasie<sup>1</sup>. Toute situation n'émeut pas de la même façon les individus, bien que certaines – comme la guerre du Vietnam ou la guerre en Irak – aient pu, surtout pour la première, mobiliser les foules.

Le phénomène du « choc » s'illustre à plusieurs reprises dans l'enquête – au moins 19 fois explicitement<sup>2</sup> – comme dans les propos de cet homme appartenant à la mouvance d'AD, interrogé sur la possibilité de « changer le monde » sans recourir à la violence :

« j'ai pensé que oui je crois que le moment où j'ai commencé à avoir un doute, c'est le moment [...] de l'enlèvement de Ben Barka. Oui, oui parce que ça a été... on va pas dire un chemin de Damas mais ça a été un choc. Oui, oui c'est un truc qui m'a fait beaucoup réfléchir. [...] "C'est quoi ça, où on va ?" Et là je me suis dit : mais est-ce qu'on arrivera à changer cette société, à faire qu'il y ait moins d'inégalités... que ce soit un autre projet, plus humain, équitable avec une vraie liberté, une vraie égalité, etc. [...] là j'ai eu mes premiers doutes sur la possibilité de transformer cette société, en s'engageant dans un parti... au Parlement. [...] je suis pour une organisation. Je pense pas que ça se fera tout seul. L'organisation avec tout ce que ça comporte... maîtriser une certaine contre violence, ça veut dire beaucoup de choses. » (Y.)<sup>3</sup>

Cet extrait explicite les quatre traits complémentaires du « choc moral », c'est-à-dire « un type d'expérience sociale [...] résultant d'un événement inattendu ou d'une modification imprévue, plus ou moins brusque, de l'environnement des individus ; impliquant une réaction très vive, viscérale, ressentie physiquement parfois même jusqu'à la nausée [...] ; conduisant celui qui y est confronté à jauger et à juger la manière dont l'ordre présent du monde semble s'écarter des valeurs auxquelles il adhère ; et suscitant un sentiment d'épouvante, de colère, de nécessité d'une réaction immédiate, qui commande un engagement dans l'action et ce en l'absence même des facteurs favorables généralement soulignés par les théories de l'action collective » (Traïni, 2009)

Ces quatre dimensions trouvent encore un écho dans les propos de cette militante antifasciste qui ne sont pas un hapax<sup>4</sup> :

« Je me souviens, pareil, un de mes premiers chocs politiques, enfin le premier, je pense, c'est la mort de Malik Oussékine et j'avais 11 ans, et je me souviens avoir pleuré et d'avoir trouvé cela tellement injuste, tellement dégueulasse. Ma révolte, elle est déjà... » (R.)

Interrogée sur son engagement antifasciste, elle souligne :

« moi, j'ai grandi dans un quartier populaire. Je suis fille d'ouvriers donc déjà j'avais une conscience de classe très tôt, et dans mon quartier populaire, il y avait des gens de toutes origines avec qui j'ai grandi. Et... où leur couleur de peau, leurs origines pour moi était quelque chose de complètement naturel puisque j'ai grandi avec eux. Du coup, le racisme n'existait pas pour moi. Et c'est quand on sortait un peu du quartier, je l'ai vécu par leur intermédiaire en fait et c'était un vrai choc, et j'étais toute petite, j'étais gamine et je trouvais ça vraiment très très injuste. Le racisme en tant que tel et aussi le mépris de classe. Voilà, dès qu'on sortait de notre cité, on n'était pas bien accueilli, dans les grandes surfaces, on se faisait suivre par les vigiles, ce genre de trucs, enfin. Et je trouvais pas ça normal et donc j'avais... Cette révolte, j'ai l'impression que je

---

<sup>1</sup> Ainsi U. (infra) présente, à certaines occasions, sa colère et la colère des jeunes de son âge comme un déclencheur de l'action.

<sup>2</sup> 25 entretiens mentionnent soit un « choc » soit le fait d'être ou d'avoir été « choqué » par un événement ou une situation.

<sup>3</sup> Dans d'autres entretiens, notamment avec les militants de la Gauche Prolétarienne (GP), c'est la mort de Pierre Overney, assassiné par un vigile, qui est évoquée.

<sup>4</sup> Nous ne pouvons proposer ici, faute de place, l'évocation exhaustive de tous ces « chocs moraux ».

l'aie depuis que je suis gamine. » (R.)<sup>1</sup>

Dans ces parcours d'engagement décrits comme radicaux, la référence au choc moral constitue un outil heuristique à partir duquel appréhender, de façon pertinente, la reconstruction *a posteriori* des parcours et des étapes de leur entrée en radicalité par les acteurs. Le « choc moral » intervient ici comme une médiation entre un cadre cognitif et une émotion réactive (Crettiez, 2011) (voir supra Y.<sup>2</sup>). Il constitue le catalyseur entre l'encadrement idéologique et le ressenti affectif. Ce choc que l'on peut comprendre, dans sa complexité, comme l'occasion d'une prise de conscience – plutôt que comme un simple « basculement » – peut faire naître ou conforter, dans l'esprit militant, un cadre d'injustice pesant ultérieurement sur son engagement et son activisme. Il en existe des exemples historiques connus, qu'il s'agisse des exécutions de Burgos en Espagne (voir Crettiez, 2011) ou de la manifestation rassemblant plus de 10.000 jeunes Allemands, après la mort en prison d'Holger Meins suite à une grève de la faim, en novembre 1974, où les portraits du militant sont accompagnés de ceux de prisonniers d'Auschwitz<sup>3</sup>. Cette juxtaposition attesterait, selon certains analystes, d'une lecture idéologique de la situation (« l'État allemand est toujours nazi »), conduisant ou *obligeant* en retour à un *activisme militarisé* (« comment ne pas agir pour résister au mal absolu ? »). Le parallèle établi entre Holger Meins et les prisonniers d'Auschwitz produit un effet performatif forçant l'engagement, vécu comme une obligation morale et un devoir devant l'histoire (Seegmiller, 2007, p. 520, p. 523). Le choc moral initie, mais plus fondamentalement, conforte et confirme une lecture interprétative de la situation encourageant ou justifiant des positions dites radicales<sup>4</sup>.

On peut considérer que le choc moral produit, « ouvre la porte » à une « lecture idéologique de la situation » pour autant qu'il est à l'origine d'une production représentative, *i.e.* d'une interprétation de cette situation. Si l'émotion marque la situation et le souvenir de façon notable, elle n'a pas, comme telle, d'effet décisif sur la trajectoire ultérieure de l'acteur. De même que « l'ingrédient essentiel qui doit être ajouté à la privation réelle est la perception par celui qui en souffre que cette condition n'est pas ce qu'il mérite ou attend, en somme, que cette discrimination est *injuste* » (Crenshaw, 1981, p. 383), de même, l'émotion intervient comme une « caisse de résonance » faisant écho – sur le moment ou ultérieurement, ce décalage temporel apparaissant avec d'autant plus de facilité dans des entretiens rétrospectifs – à un cadre cognitif où l'expérience à laquelle l'individu est confronté<sup>5</sup> est interprétée comme confirmant ces cadres cognitifs. En effet, la situation objective doit être doublée d'un « cadrage », *i.e.* d'une *représentation* de la situation par laquelle elle est perçue et ensuite interprétée comme une injustice. Le cadre cognitif et la réinterprétation en termes normatifs<sup>6</sup>

---

<sup>1</sup> Le choc, provoqué par le mépris social, a également marqué le parcours de cet ancien d'AD : « Ce qui m'a choqué, c'est le mépris. Moi, j'étais à T., ça m'a dégoûté. [...] C'était le truc, le genre de réflexion de professeurs : "oui, si tu continues [*i.e.* si tu travailles pas bien à l'école], tu as du boulot comme éboueur. Ou tu finiras maçon". C'est scandaleux : mes copains étaient maçons, mon oncle était éboueur !! Il y avait un *mépris*. Vous savez, on en parle maintenant mais il y avait un *mépris terrible du travail manuel*. [...] Et donc ça heurte, si vous voulez. » (U.)

<sup>2</sup> Voir infra U., 3.3.

<sup>3</sup> Un des membres d'AD l'évoque aussi : « tu vois cette photo du cadavre d'Holger Meins. [...] ça m'a profondément marqué. C'était insoutenable. Tu aurais cru qu'il sortait d'un camp de concentration. Il faut se dire que la bande à Baader, même pour ma génération, était des espèces de grands frères. [...] pour moi ils étaient exemplaires donc la photo d'Holger Meins représentait un véritable choc. » (S., recueilli par Aurélien Dubuisson)

<sup>4</sup> Sur ce point, nous prenons quelques distances à l'égard de la perspective proposée par Isabelle Sommier (voir Sommier, 2008, p. 85).

<sup>5</sup> Et qui dans les deux citations mentionnées ne le concerne pas en première personne.

<sup>6</sup> Il nous semble plus approprié d'évoquer une interprétation ou une traduction « normative » plutôt qu'« idéologique » car le premier terme présente aujourd'hui une neutralité supérieure au second.

jouent un rôle essentiel pour lequel l'analyse des comportements montre que « l'idée de justice ou d'équité peut être plus fondamentalement liée aux dispositions à la violence que les sentiments de privation. La *perception* de l'injustice au fondement de la privation conduit à la colère ou à la frustration. » (Blumenthal *et al.*, 1975, p. 108). En ce sens, le choc moral traduit dans la sphère affective et émotionnelle, la conscience du décalage, concernant un état du monde, entre l'être et le devoir être<sup>1</sup>. Dans les cas évoqués et pour les individus rencontrés, il témoigne de la prise de conscience que la situation que vit l'individu – ou que vivent des groupes d'individus ou des populations – ne coïncide pas avec ce qu'il(s) mérite(nt), ou avec ce qui est vécu et interprété comme juste ou mérité.

## Conclusion

Tout en ayant insisté sur les dimensions les plus subjectives des trajectoires en radicalité (en analysant les émotions émaillant l'engagement ainsi que les « chocs moraux »), la présente analyse rappelle la nécessité de ne pas omettre que les logiques individuelles d'engagement font souvent partie de trajectoires collectives et adviennent rarement seules sans avoir été encouragées par des groupes ou des organisations (Sawicki et Siméant, 2010, p. e92) ni indépendamment d'un contexte sociopolitique précis.

L'analyse proposée a non seulement confirmé que le creuset et le moteur exclusifs de l'action radicale ne se trouve pas dans les émotions mais bien plutôt dans l'existence de cadres d'injustice légitimes aux yeux des acteurs. En effet, la colère ou l'indignation éprouvées face à l'arbitraire et à l'illégitimité d'actions ou d'états du monde, qui violent les normes et les valeurs que les individus estiment justes et appropriées, peuvent être données comme des moments nodaux des parcours en radicalité. Toutefois il convient de ne pas isoler ces émotions ni des évolutions contextuelles, dans lesquelles elles surgissent, ni des cadres d'interprétation à partir desquels les acteurs leur donnent sens. À travers les éléments ici présentés, nous pensons avoir souligné la complexité des médiations qu'ignorent les commentaires trouvant dans un programme idéologique ou religieux ou dans des émotions (Khosrokhavar, 2014 ; Scott, 2016) la cause des réalisations ultérieurement accomplies. De même, il est apparu que pour les acteurs de la gauche dite radicale, l'idéologie ne constitue pas un simple cadre structurant ni une justification intellectuelle à des émotions voire à une volonté de violence.

La lecture émotiviste d'un lien que l'on voudrait immédiat entre émotion et action demande à céder le pas, dans la compréhension des mouvements politiques les plus radicaux, à une interprétation des émotions de type fondationniste, c'est-à-dire renvoyant aux cadres d'injustice, mais surtout à une conception cognitiviste et axiologique de l'émotion. Cette réorientation du rôle des émotions dans l'action politique radicale n'est possible qu'à partir d'une démarche compréhensive, attentive aux discours des acteurs, aux motivations de l'engagement radical et aux justifications de l'usage de la violence, portées par les acteurs.

Si le « choc moral » peut se présenter comme un déclic dans les trajectoires en radicalité, il se conçoit comme la résonance cognitive, dans la sphère affective et émotionnelle, de la conscience du décalage, concernant un état du monde donné, entre l'être et le devoir être. La mise en évidence de « chocs moraux » était propice au dévoilement de scènes originelles

---

<sup>1</sup> Se souvenant de l'après mai 68, cette femme très active dans les Gari le dit : « Ce qui m'a vraiment déterminée après, par la suite, qui a changé un peu le destin – je sais pas comment dire –, ma vie c'était de voir que les idées avaient été bonnes et qu'on les suivait plus, que ceux qui avaient gueulé le plus [...] les plus... en vue en 68. J'ai été très choquée en fait parce que je devais passer le Capes en 68. Et moi, j'y suis venue en pensant que sûrement il y avait une manif et on passait pas... Et là, j'ai été vraiment sidérée parce que j'ai vu tous les gens que j'avais vus – j'allais dire un mot désobligeant mais je le dis – qui péroraient. Et ils étaient tous là avec la petite serviette et ils passaient leur concours ; et ça m'a... ça m'a fait un choc. [...] et du coup, là je me suis mise avec L. à venir, à guetter qu'est-ce qu'il y avait qui pouvait continuer [...] » (T.).

susceptibles d'exemplifier, par excellence, la thèse du « basculement » dans la violence ou le terrorisme. Pourtant, leur étude a permis de nuancer très largement l'interprétation des carrières en radicalité en termes de « solution de continuité ». La théorie et le paradigme du « point de bascule »<sup>1</sup> traduisent un modèle heuristique exclusivement subjectif et psychologisant d'appréhension de l'entrée en radicalité ou de l'accélération de processus de radicalisation, concernant une situation pourtant plurifactorielle. Dans cette perspective, on estime que seul l'individu évolue, en omettant que la situation peut, pour sa part, atteindre un point au-delà duquel il n'est plus tolérable de ne pas agir (voir Huët, 2015). Dès lors ce n'est pas tant l'individu qui « bascule » dans la radicalité que le contexte sociopolitique ou géopolitique qui « bascule » dans l'inacceptable et l'intolérable.

## Références

- Arendt Hannah, *Du mensonge à la violence*, Paris, Pocket, 1969.
- Aristote, *Éthique à Nicomaque*, Paris, Vrin, 1990.
- Atran Scott, « L'État islamique est une révolution », *L'Obs*, 2/02/2016, <http://tempsreel.nouvelobs.com/monde/20160129.OBS3681/l-etat-islamique-est-une-revolution-par-scott-atran.html>.
- Ayer A.J., « The Emotive Theory of Ethics », chap. 10, in *Moral Philosophy: Selected Readings*, George Sher (dir.), Fort Worth (Tx), Harcourt-Brace, 1996, p. 120-128.
- Beanfield E., *The Unheavenly City*, Boston, Little Brown, 1970.
- Becker Howard S., *Outsiders. Études de sociologie de la déviance* [1963], Paris, Métailié, 1985.
- Berkowitz L., « The frustration-aggression hypothesis: Examination and reformulation », *Psychological Bulletin*, 1989, 106, p. 59-73.
- Bjørgero T. et J. Horgan (dir.), *Leaving Terrorism Behind. Individual and collective disengagement*, Londres et New York, Routledge, 2009.
- « Black Bloc, au singulier ou au pluriel... mais de quoi s'agit-il donc ? + communiqués », éd. Turbulences, sept. 2000.
- Blumenthal Monica D. et al., *More About Justifying Violence: Methodological Studies of Attitudes and Behavior*, Ann Arbor, Survey Research Center, Institute for Social Research, University of Michigan, 1975.
- Bonelli Laurent, « Les chemins de la radicalisation », *Monde Diplomatique*, février 2015. <http://www.monde-diplomatique.fr/2015/02/BONELLI/52619>
- Boudon R., *Le juste et le vrai*, Paris, Fayard, 1995.
- Bourdieu Pierre, « L'illusion biographique », *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, 62/63, juin 1986, p. 69-72.
- Bronner G., « Fanatisme, Croyance axiologique extrême et rationalité », *L'Année sociologique*, 51, n°1, 2001, p. 137-160.
- Bronner Gérard, *La pensée extrême. Comment des hommes ordinaires deviennent des fanatiques*, Paris, Denoël, 2009.
- Codaccioni Vanessa, « Expériences répressives et (dé)radicalisation militante », *Cultures & Conflits*, 1/2013, n° 89, p. 29-52.
- Collovald Annie, « Pour une sociologie des carrières morales des dévouements militants », in Annie Collovald, Marie-Hélène Lechien, Sabine Rozier et Laurent Willemez, *L'Humanitaire ou le management des dévouements. Enquête sur un militantisme de « solidarité internationale » en faveur du tiers monde*, Rennes, PUR, 2002.

---

<sup>1</sup> Voir la typologie des cinq modes de basculement, proposée par le Centre de prévention contre les dérives sectaires liées à l'islam (CPDSI). Cette typologie est reproduite dans le document de « Prévention de la radicalisation en milieu scolaire », envoyé par le ministère de l'Éducation nationale à l'Académie de Poitiers.

- Collovald A. et B. Gaïti, « Questions sur une radicalisation politique », in A. Collovald et B. Gaïti (dir.), *La démocratie aux extrêmes*, Paris, La Dispute, 2006, p. 19-45.
- Combes Hélène et Fillieule Olivier, « De la répression considérée dans ses rapports avec l'activité protestataire. Modèles structuraux et interactions stratégiques », *Revue française de science politique*, 61(6), 2011, p. 1047-1072.
- Contamin J.G., « Cadrage et luttes de sens », in O. Fillieule, E. Agrikoliansky et I. Sommier, *Penser les mouvements sociaux*, Paris, La Découverte, 2010.
- Crenshaw M., « The Causes of Terrorism », *Comparative Politics*, vol. 13, n° 4. (Jul., 1981), p. 379-399.
- Crenshaw M., « The Psychology of Terrorism : An Agenda for the 21<sup>st</sup> Century », *Political Psychology*, 21, 2, 2000, p. 405-420.
- Crettiez Xavier, « “High risk activism” : essai sur le processus de radicalisation violente (première partie) », *Pôle Sud*, 1/2011, n° 34, p. 45-60.
- Cuin Charles-Henry, « Le paradigme « cognitif » : quelques observations et une suggestion », *Revue française de sociologie*, 3, 2005, vol. 46, p. 559-572.
- De Sousa R., « Émotions. Les émotions morales », in Monique Canto-Sperber, *Dictionnaire d'éthique et de philosophie morale* [1996], Paris, PUF, coll. Quadrige, 2004, p. 619-628.
- Della Porta Donatella, *Social Movements, Political Violence and the State*, Cambridge, Cambridge University Press, 1995.
- Della Porta Donatella, *Clandestine Political Violence*, Cambridge University Press, 2013.
- Dobry Michel, *Sociologie des crises politiques*, Paris, Presses de Sciences Po, 1986.
- Dubet François, *La galère*, Paris, Fayard, 1987.
- Elster Jon, *Le désintéressement. Traité critique de l'homme économique I*, Paris, Seuil, 2009.
- Fanon Franz, *Les Damnés de la terre* [1961], Paris, Gallimard, 1991.
- Gaxie Daniel, « Économie des partis et rétribution du militantisme », *Revue française de science politique*, vol. 27, n° 1, 1977.
- Gayer L., « Le parcours du combattant : une approche biographique des militants sikhs du Khalistan », *CERI/IEP*, 28, 2009.
- Goffman Erving, *Asiles. Études sur la condition sociale des malades mentaux*, Paris, Éditions de Minuit, 1968.
- Guibet Lafaye C. et A.-J. Rapin, « Individualisation et dépolitisation d'une notion : évolutions contemporaines de la sémantique de la radicalisation », *Politiques de communication*, n° 8, mai 2017, PUG, Grenoble. [À paraître.]
- Guibet Lafaye C., « “Ce qui est intolérable, il ne faut pas le tolérer” : Sentiments d'injustice et usage de la violence illégale », Tunis, 2017.
- Guibet Lafaye C., « Sentiments d'injustice, conceptions du juste et positionnement politique », *Daimon. Revista Internacional de Filosofía*, Université de Murcie, mai-août 2014b, n° 62, p. 43-58.
- Guibet Lafaye C., *Le juste et l'inacceptable. Les sentiments d'injustice contemporains et leurs raisons*, Paris, PUPS, 2012.
- Guibet Lafaye Caroline, « Comment se construisent les raisonnements sur la justice sociale ? », *Klesis*, Centre de Recherches Interdisciplinaires en Sciences humaines et Sociales (CRISES) de Montpellier, 29 : « Droits de l'homme et démocratie », 2014a, p. 93-118.
- Guibet Lafaye Caroline, « Le mérite et ses dimensions », in M. Forsé et O. Galland (dir.), *Les Français face aux inégalités et à la justice sociale*, Paris, Colin, 2011, p. 128-138.
- Gurr Ted Robert, *Why Men Rebel ?*, Princeton, Princeton University Press, 1970.
- Hairgrove F. et D. Maclead, « Circles Drowning Toward High Risk Activism », in *Studies in Conflict and Terrorism*, n° 31, 2008.
- Hobsbawm E.J., *Primitive Rebels*, New York, Norton, 1963.
- Horgan John, *Walking away from terrorism*, Londres, Routledge, 2009.

Huët Romain, « Quand les “malheureux” deviennent des “enragés” : ethnographie de moudjahidines syriens (2012-2014) », *Cultures & Conflits*, n° 97, printemps 2015, p. 31-75.

Juergensmeyer M., *Terror in the mind of God*, Berkeley, Presses de l'Université de Californie, 2000.

Khosrokhavar Farhad, *Radicalisation*, Paris, Éditions de la Maison des Sciences de l'Homme, coll. « Interventions », 2014.

Levy Sheldon, in James F. Kirkham *et al.* (dir.), *Assassination and Political Violence*, Washington (D.C.), U.S. Government Printing Office, 1969, vol. 8, National Commission on the Causes and Prevention of Violence, Staff Study Series, p. 151-241.

Lupsha Peter, « Explanation of Political Violence: Some Psychological Theories Versus Indignation », *Politics and Society*, 2 (1971), p. 89-104.

Martinez Luis, « Structures, environnement et basculement dans le jihadisme », *Cultures & Conflits*, 69 | 2008, p. 133-156.

Mauger G. et C. Fossé-Polliak, « La politique des bandes », *Politix*, 1991, n° 14.

Meloy J.R., « Communicated threats and violence toward public and private targets: Discerning differences among those who stalk and attack », *Journal of Forensic Sciences*, 46, 2001, p. 1211-1213.

Miller W.H., *Humiliation and other essays on honor, social discomfort, and violence*, Ithaca (NY), Cornell University Press, 1993.

Moghadam Assaf, *The Globalization of Martyrdom: Al Qaeda, Salafi Jihad, and the Diffusion of Suicide Attacks*, Baltimore (MD), Johns Hopkins University Press, 2008.

Netchaïev S., *Le catéchisme révolutionnaire*, in Jean Préposiet, *Histoire de l'anarchisme*, Paris, Tallandier, 1993.

Neuman P., « Prisons and Terrorism Radicalisation and De-radicalisation in 15 Countries », *A policy report* published by the International Centre for the Study of Radicalisation and Political Violence (ICSR), Londres, 2010.

Oberschall A., « The manipulation of ethnicity : from ethnic cooperation to violence and war in Yugoslavia », *Ethnic and Racial Studies*, vol. 23, n° 6, novembre 2000.

Opp Karl-Dieter et Wolfgang Roehl, « Repression, micromobilization, and political protest », *Social Forces*, 69(2), 1990, p. 521-548.

Pareto Vilfredo, *Traité de sociologie générale* [1917], Paris/Genève, Droz.

Rudé G., *The Crowd in History*, New York, Wiley, 1964.

Sanchez-Cuenca Ignacio, « Terrorism and the State », in Victor Nee, Tomas Snijders, Rafael Wittek (dir.), *Handbook of Rational Choice Social Research*, Stanford, Stanford University Press, 2013, p. 381-410.

Sartre J.-P., *Esquisse d'une théorie des émotions*, Paris, Éditions Hermann, 1938.

Sartre J.-P., *L'Être et le néant*, Paris, Gallimard, 1943.

Sanchez-Cuenca Ignacio, « Terrorism and the State », in Victor Nee, Tomas Snijders, Rafael Wittek (dir.), *Handbook of Rational Choice Social Research*, Stanford, Stanford University Press, 2013, p. 381-410.

Scheler Max, *Nature et formes de la sympathie* [1913], tr. fr., Paris, Payot & Rivages, 2003.

Schifres Sébastien, « La Mouissance autonome en France de 1976 à 1984 », mémoire d'histoire-sociologie, Université de Nanterre, 2004.

Seegmiller B., « Radicalized margins : Eric Rudolph and Religious Violence », *Terrorism and Political Violence*, n° 19, 2007.

Smith Adam, *Théorie des sentiments moraux* [1790], Paris, PUF, 1999.

Snow D.A. et R.D. Benford, « Ideology, Frame Resonance, and Participant Mobilization », in Klandermans, Kriesi et Tarrow (dir.), *From Structure to Action : Comparing Social Movement Research across Culture*, Greenwich, JAI Press, 1988.

Solomon R., « Emotion and choice », in R. Zeckhauser (dir.), *Strategy and choice*, Cambridge (MA) MIT Press, 1991.

Sommier Isabelle, « Les processus de radicalisation », *La violence révolutionnaire*, Paris, Presses de Sciences Po (P.F.N.S.P.), « Contester », 2008, p. 59-93.

Sommier Isabelle, « Engagement radical, désengagement et déradicalisation. Continuum et lignes de fracture », *Lien social et Politiques*, n° 68, 2012, p. 15-35.

Tilly Charles, « Collective Violence in European Perspective », in Gurr et Graham (dir.), *Violence in America*, vol. 1, Washington (D.C.) U.S. Government Printing Office, 1969, p. 5-34.

Traïni Christophe, « Choc moral », in O. Fillieule, L. Mathieu et C. Péchu (dir), *Dictionnaire des mouvements sociaux*, Paris, Presses de Science Po, 2009.

Victoroff Jeff, « The Mind of a Terrorist. A Review and Critique of Psychological Approaches », *Journal of Conflict Resolution*, 49, 2005, p. 3-42.